



Operateur mobile prelevement impayés

Par **merlin64**, le **09/05/2011** à **19:21**

Bonjour,

je suis chez virgin mobile, j'ai pris mon abonnement en octobre 2010. Depuis le mois de novembre 2011 selon eux tout mes prélèvements (par CB) sont revenus impayés. Je ne doute pas qu'ils soient revenus impayés quoique ma banque m'aurait prévenu. Je dois contacter ma banque demain.

Virgin me réclame 238€ d'impayés. Ok

Je m'en suis aperçu il y a quelques jours car je n'arrivais plus à passer d'appel. J'ai donc contacté virgin et c'est là que j'ai appris pour tous ces impayés.

Ils ne m'ont jamais envoyés aucune lettre ni même SMS pour m'en avertir ils ont laissé trainer. Résultat une sacrée facture que je ne peux régler, ils me proposent de me déduire un mois de forfait et me faire un échéancier sur 3 mois (100€/mois avec mon abo qui court toujours évidemment sans pouvoir l'utiliser)

On t'il le devoir d'informer leur client que les prélèvements reviennent impayés?

Que puis je faire?

je suis au chômage et ne peut payer une telle somme

Merci beaucoup je suis perdu